

Après sa courageuse défense des Trois-Rivières (1653) M. Pierre Boucher avait été nommé gouverneur de cette place. M. de Lauzon, gouverneur général du Canada, étant retourné en France, quatre ans plus tard, désirait que l'on fit davantage pour un homme de si grand mérite. Il s'adressa en conséquence au marquis Isaac de Pas de Feuquières, vice-roi de l'Amérique, lequel obtint des lettres de noblesse et les envoya à M. Boucher en 1661, accompagnées d'une missive flatteuse. Louis XIV prenait en main, cette même année, la conduite des affaires du royaume—ce fut son premier acte en faveur du Canada.

L'idée de la création d'une noblesse canadienne remonte donc à Henri IV. Elle fut reprise par Richelieu qui promit aux Cent-Associés (1627) de leur faire accorder un certain nombre de lettres de noblesse. Trente-quatre ans plus tard, un premier Canadien fut anobli—c'était Pierre Boucher. Louis XIV voulût préparer pour la colonie du Canada une noblesse territoriale, afin de développer la colonisation, de procurer au peuple des chefs liés à ses plus intimes intérêts, et capables d'organiser la milice sur un pied aussi militaire que possible.

### III.

En suivant l'ordre des temps, les deux Juchereau, les deux Le Gardeur, les deux LeNeuf sont les premiers nobles (1632-1636) que mentionnent nos annales. Qu'ont-ils fait ici? Leur devoir comme cultivateurs, comme militaires, comme Canadiens dans le plus respectable sens du mot. Chacun d'eux possédait de l'instruction et lorsqu'on les a appelés à remplir des commandements ils se sont montrés dignes du pays—plus que cela : ils ont plaidé la cause des habitants.

Après eux vint M. de Lotbinière qui était de noblesse de robe et s'est identifié à tous nos sentiments. Ses descendants ont agi de même ; de même aussi les Denys, les Gauthier, les Saint-Ours, les Joybert, les Contrecoeur, les Verchères, les Morel, les Robineau, et plusieurs autres bien connus. Je mets ces familles au rang de la noblesse mais sans connaître leur origine ; nobles ou roturières, elles ont noblement fait leur devoir en consacrant leur vie à la Nouvelle-France et je ne sache pas qu'on puisse leur rien reprocher. C'est d'elles que parlent les écrivains actuels lorsqu'ils font allusion à la noblesse française du Canada.

MM. de Chavigny, d'Ailleboust, Fleury d'Eschambault, la Tesserie, Gourdeau, et autres, arrivés de France avant 1670, et qui ont laissé leur descendance dans le pays mêlée aux habitants, ont tous exercé des fonctions publiques, dans des conditions qui les honorent et qui honorent également leurs administrés. Ils devaient leur position à leur